MRC de Témiscouata

Programme RénoRégion

Pour être admissible, vous devez répondre aux critères suivants :

1. **Être propriétaire-occupant d'une résidence/logement admissible;**

   - Le bâtiment doit compter aux plus deux logements, dont celui du propriétaire-occupant ou de la propriétaire-occupante;
   - La partie résidentielle d'un bâtiment à vocation mixte (ex. : commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage) est admissible si elle répond aux autres conditions du programme;
   - La valeur du bâtiment ne doit pas dépasser 150 000 $;
   - La résidence ou le logement doit avoir besoin de travaux d'au moins 3 500 $ qui visent à corriger une ou plusieurs défectuosités majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :
     - Murs extérieurs
     - Ouvertures
     - Saillies
     - Toiture
     - Structure
     - Électricité
     - Plomberie
     - Chauffage
     - Isolation thermique

2. **Être de citoyenneté canadienne ou avoir le statut de résident permanent;**

3. **Ne pas avoir reçu d'aide financière de l'un de ces programmes :**
   - RénoRégion (moins de 5 ans)
   - Rénovation Québec (moins de 5 ans)

.../2

4. **La différence entre le revenu de votre ménage et le NRA (niveau de revenu applicable) doit être inférieure ou égale à 12 000 $;**

   Afin d'effectué ce calcul vous devez additionner votre revenu brut annuel à celui de votre conjoint.e et ajouter 25 % du revenu des autres membres du ménage âgés de 18 ans ou plus qui ne fréquentent pas un établissement scolaire à temps plein au moment du dépôt de la demande d'aide financière.

   Le NRA est déterminé par la Société d'Habitation du Québec et détaillé dans le tableau ci-dessous :

Région administrative	NRA couple ou 1 pers.	NRA 2-3 pers. Sauf couple	NRA 4-5 pers.	NRA 6 pers et plus
Abitibi-Témiscamingue	26 000 $	32 000 $	37 000 $	47 500 $
Bas-Saint-Laurent	26 000 $	32 000 $	37 000 $	47 500 $
Capitale-Nationale	32 000 $	38 000 $	44 000 $	55 000 $
Centre-du-Québec	24 500 $	31 000 $	34 500 $	47 500 $
Chaudière-Appalaches	32 000 $	38 000 $	44 000 $	55 000 $
Côte-Nord	26 000 $	32 000 $	37 000 $	42 500 $
Estrie	25 500 $	31 500 $	40 000 $	52 500 $
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26 000 $	32 000 $	37 000 $	47 500 $
Lanaudière	33 500 $	37 000 $	46 500 $	58 000 $
Laurentides	33 500 $	37 000 $	46 500 $	58 000 $
Laval	33 500 $	37 000 $	46 500 $	58 000 $
Mauricie	24 500 $	31 000 $	34 500 $	47 500 $
Montérégie	33 500 $	37 000 $	46 500 $	58 000 $
Montréal	33 500 $	37 000 $	46 500 $	58 000 $
Nord-du-Québec	22 000 $	28 000 $	31 000 $	34 000 $
Outaouais	35 500 $	44 000 $	45 500 $	53 000 $
Saguenay–Lac-Saint-Jean	24 500 $	31 000 $	34 500 $	47 500 $